Journée Régionale
Qualité et Sécurité en Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

SÉCURITÉ MÉDICAMENTEUSE & ENTRÉE EN DIALYSE DU PATIENT

L'OMS inaugure en mars 2017 une initiative mondiale pour réduire de moitié les effets graves évitables des erreurs médicamenteuses au cours des 5 prochaines années. On estime à 42 milliards de dollars le coût annuel des erreurs médicamenteuses dans le monde soit environ 1% de l'ensemble des dépenses de santé au niveau mondial.
Selon les données issues de l'expérimentation « Medifax » menée entre 2010 et 2014, les erreurs thérapeutiques médicamenteuses sont à l'origine de 21.7 % des hospitalisations des personnes âgées mais constituent aussi le premier motif de réhospitalisation.

La plupart des erreurs médicamenteuses résultent de défaillances dans l'organisation et la coordination des soins, surtout lorsque les soignants sont nombreux à intervenir.
Lors de la prise en charge des patients **débutant un traitement par dialyse, la vigilance est triple :**

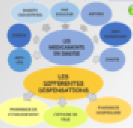

- Évaluation et interception des risques d'erreurs
- Prescription et ajustement des traitements en lien avec la dialyse
- Adaptation des prescriptions « sauvages », posologie et/ou molécules

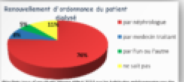

❖ LES ETAPES POUR OPTIMISER LA SECURITE MEDICAMENTEUSE

Premières séances de dialyse du patient

Consultation individuelle IDE

Atelier d'ETP

Mise à jour de l'ordonnance par le néphrologue

Courrier adressé à l'officine de ville du patient

Et en + …

Une conciliation médicamenteuse est faite par la pharmacie de l'établissement pour les patients traités par IDE.

La sécurité médicamenteuse est affaire de tous (patient, aidant, infirmier, médecin traitant, pharmacien, néphrologue…). L'implication du patient doit être au centre de notre prise en charge, créer du lien entre les différents acteurs de soins pour atteindre des objectifs communs en est le moteur.
En dialyse, la vigilance est perpétuelle, et l'accompagnement dans la gestion des médicaments est à renouveler à toutes les étapes des différents parcours et projets de soins du patient.